




3. PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE (SI POSSIBLE) :

 Un plan cadastral permettant de localiser la propriété	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
 Un plan indiquant le réseau d'assainissement sur la propriété	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
 Un plan des étages de l'immeuble indiquant le réseau d'évacuation des eaux usées	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

4. CONDITIONS DE REALISATION DU DIAGNOSTIC :



Afin d'assurer le bon déroulement de la visite du contrôleur, il est indispensable :

- que le propriétaire, ou toute personne le représentant, soit présent lors de la visite afin que le technicien puisse entrer sur le terrain et éventuellement dans la maison ;
- que l'habitation dispose d'eau pour pouvoir effectuer les tests au colorant. A défaut, il appartient au demandeur d'en informer la CCSMS au préalable.
- d'avoir au préalable rendu visibles et accessibles les différents ouvrages, à défaut les agents chargés du diagnostic se réservent le droit d'annuler la visite (déplacement facturé au même montant qu'un diagnostic effectué). Un nouveau rendez-vous sera alors programmé et facturé ;
- de vous munir dans la mesure du possible de tous documents relatifs à l'installation.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de réalisation du diagnostic

Fait à _____ le :

Signature du demandeur :

L'original du rapport est obligatoirement transmis par voie postale au propriétaire (à l'adresse indiquée dans le paragraphe 1).

Je souhaite également que le diagnostic soit transmis (1) :

Par mail à l'adresse :

Par mail au notaire / A l'agence immobilière (indiquer impérativement l'adresse mail) :

(1) Cocher la/les cases souhaitées

A retourner par courrier à :
Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle-Sud
Pôle Assainissement
4 Rue du Stade
57870 Troisfontaines
Téléphone : 03 87 03 05 16
Ou par courriel à : assainissement@cc-sms.fr